

# Avenant à la convention d'association à l'outil OuiForm

ENTRE

**La DREETS Grand Est,**

**La structure associée,**

dénommée la Collectivité européenne d'Alsace  
domiciliée Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg cedex 9  
Représentée par Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

ci-après dénommée « l'Associé »

**Les financeurs ayant autorisé l'Associé à positionner sur les formations qu'ils financent :**

**Le Conseil Régional de la Région Grand Est,**

Représenté son Président, Franck LEROY

**Pôle emploi,**

Représenté par sa Directrice Régionale, Virginie COPPENS MENAGER

Il est convenu entre les parties ce qui suit :

Vu la convention d'association Ouiform signée en date du 04 Avril 2022

## **ARTICLE LIMINAIRE - CONTEXTE**

Une convention d'association à Ouiform a été signée entre la DREETS Grand Est, Pôle emploi Grand Est, le Conseil Régional Grand Est et l'Associé en date du 04 Avril 2022 en vue de donner un accès à l'application Ouiform patrimoine commun.

## **ARTICLE 1.**

Le présent avenant modifie l'article 7 de la convention d'association signée en date du 04 Avril 2022. Les autres articles demeurent inchangés.

## **ARTICLE 2.**

L'article 7 « DUREE, RESILIATION, MODIFICATION » de la convention est ainsi modifié :

« La présente convention est conclue jusqu'à la fin de l'accord-cadre OuiForm, le 31 décembre 2024. Elle prend effet à la date de sa signature par les deux parties ».

*Avenant à la convention d'adhésion à l'outil OuiForm*

Les autres dispositions de l'article 7 demeurent inchangées.

Fait à Strasbourg le  
En 3 exemplaires originaux

Pour l'Associé,  
Collectivité européenne d'Alsace

Pour la DREETS Grand Est

Frédéric BIERRY  
Président de la Collectivité européenne d'Alsace

**Pour les financeurs**

Pour le Conseil Régional  
Grand Est

Pour Pôle Emploi

Franck LEROY

Virginie COPPENS MENAGER

*Avenant à la convention d'adhésion à l'outil OuiForm*